

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le</p>	<p align="center">Pôle de Psychiatrie Générale</p> <p align="center">Aix-les-Bains - Tarentaise</p>
---	---	---

Grade : Infirmier

Temps de travail : 100 %

Service d'affectation : Aix les Bains

Lieu d'intervention : CMP-CATTP Aix les Bains

Poste à pourvoir à compter du : 3 février 2025

Présentation des structures en responsabilité

Le Centre Médico Psychologique d'Aix les Bains est un lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation, de suivi ambulatoire pluridisciplinaire. Il permet d'assurer une meilleure continuité des soins et une efficacité des prises en charge.

La continuité médicale est assurée tout au long du parcours de soins.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieur de Santé du pôle
- Cadre de santé du CMP CATTP Aix les Bains

Liens fonctionnels :

- Médecins Responsables des structures
- Directions fonctionnelles
- Réseaux partenariaux extérieurs à l'établissement

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine.
- Il est particulièrement en lien avec l'unité d'hospitalisation BACHELARD. Il participe à la réunion clinique hebdomadaire et contribue à la fluidité et la continuité des soins.
- Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.

Les activités

- Organiser et réaliser des entretiens infirmiers d'accueil et d'orientation, de suivi et de soutien.
- Identifier les situations de crise et élaborer des réponses adaptées, concertées en équipe pluridisciplinaire.
- Analyser les informations recueillies, partager ses compétences, intervenir lors de situations d'urgence et assurer les transmissions écrites et orales aux professionnels concernés.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

- Participer aux entretiens médicaux, aux réunions cliniques, synthèse pluri-professionnelles, à l'élaboration des projets de soins personnalisés des patients.
- Réaliser les soins infirmiers sur prescription médicale et relevant du rôle propre.
- Mettre en œuvre les traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales
- Participer à l'éducation thérapeutique des patients, aux activités de resocialisation, de réhabilitation et d'ouverture sur la cité (démarches d'accompagnement, GEM, associations, manifestations culturelles)
- Travailler en réseau avec les différents partenaires (médecins libéraux, travailleurs sociaux, associations ...)
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement et à la formation des étudiants en soins infirmiers.

Compétences et savoir-faire

L'infirmier(ère) sera capable de :

Compétences techniques

- Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Reperer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Analyser / Evaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personne, relative à son domaine de compétence.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Eloborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Conduire un entretien infirmier.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité (planning partagé, dossier patient informatisé Cortexte ...)
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.

Compétences organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence.

Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leurs demandes et en leur répondant avec discernement.
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.
- Communiquer avec l'équipe pluridisciplinaire.

Compétences d'adaptation

- Actualiser ses connaissances face aux évolutions législatives et réglementaires.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.
- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.

- Faire preuve de discernement en intervenant dans la limite de ses fonctions.
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae (sous couvert de l'encadrement pour les candidatures internes), constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 29 décembre 2024

Renseignements

Auprès de Mme Véronique NEMITZ, Cadre Supérieur de Santé du Service Aix les Bains au 04 79 60 30 25. et/ou auprès de Mr Jérémie VACCARO, Cadre de Santé Faisant Fonction, CMP-CATTP-HJ d'Aix les Bains au 04 79 60 52 48.